

## **INFORMATIONS GENERALES SUR LES CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES INTER- ETATS**

Il est organisé chaque année des concours directs et professionnels d'entrée dans les écoles Inter-états dans les domaines de la Statistique, de l'Economie, de l'Architecture, de l'Urbanisme, de l'Eau et de l'Environnement.

L'organisation matérielle desdits concours au niveau national est assurée par la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DNESRS).

### **1. Les Ecoles Inter-Etats**

- Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE-Dakar)
- Ecoles Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA- Abidjan)
- Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA-Yaoundé)
- Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMEAU-Lomé)
- Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (Fondation 2iE-Ouagadougou)

L'ENSEA-Abidjan et l'ISSEA-Yaoundé proposent des formations pour ITS (Ingénieurs des Travaux Statistiques) et pour ISE (Ingénieurs Statisticiens Economistes).

L'ENSAE-Dakar propose des formations pour ITS (Ingénieurs des Travaux Statistiques)

### **2. Les Conditions d'inscription aux concours**

➤ **Pour les formations en ITS voie A :**

- avoir au plus 21 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours ;
- être titulaire d'un Baccalauréat Scientifique ou être inscrit en Terminale Scientifique (sous réserve de l'obtention du baccalauréat) ;
- pour les professionnels, avoir au plus 39 ans au premier janvier de l'année du concours, et appartenir aux administrations ou organismes du système statistique national.

➤ **Pour les formations en ITS voie B :**

- avoir au plus 23 ans au 1er janvier de l'année du concours ;
- Pour l'option Mathématique, être inscrit en 2<sup>e</sup> année de Licence Mathématiques ou en classe de Mathématiques spéciales ;
- Pour l'option Economie, être inscrit en 2<sup>e</sup> année de Licence Sciences Economiques ou dans une classe préparatoire aux Ecoles de Commerce ;
- pour les professionnels, avoir au plus 39 ans au premier janvier de l'année du concours, et appartenir aux administrations ou organismes du système statistique national.

➤ **Pour les formations en ISE :**

- avoir au plus 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours ;
- Pour l'option Mathématiques, être inscrit en 3<sup>e</sup> année de Licence Mathématiques ou en classe de Mathématiques spéciales (les titulaires d'un diplôme d'ITS, ou en dernière année d'études ITS, sont admis à concourir).
- Pour l'option Economie, être inscrit en 3<sup>e</sup> année de Licence Sciences Economiques (les titulaires d'un diplôme ITS ou en dernière année d'études ITS sont admis à concourir)
- pour les professionnels, avoir au plus 39 ans au premier janvier de l'année du concours, et appartenir aux administrations ou organismes du système statistique national.
- Aucun candidat ne peut prétendre se présenter plus de trois fois au même concours.

➤ ***Pour les formations à l'EAMAU :***

**Cycle d'Ingénieur d'Architecte-urbaniste :**

- avoir au plus 22 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours ;
- être titulaire d'un Baccalauréat (toutes séries) ou être inscrit en Terminale (sous réserve de l'obtention du baccalauréat) ;

**Cycle de Technicien Supérieur en Gestion Urbaine (TSGU)**

- avoir au plus 22 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours ;
- être titulaire d'un Baccalauréat (toutes séries) ou être inscrit en Terminale (sous réserve de l'obtention du baccalauréat) ;
- pour les professionnels, la sélection se fait sur étude de dossier.

Pour en savoir plus, consulter les sites web de l'EAMAU : [www.eamau.tg.refer.org](http://www.eamau.tg.refer.org) ou [www.eamau.org](http://www.eamau.org)

➤ ***Pour les formations à 2Ie :***

Le Master Spécialisé en « Water, Sanitation and Hygiene » (WASH) est ouvert aux :

- professionnels ayant un diplôme de niveau minimum bac + 4 et une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans au moins une des composantes du domaine WASH (Eau, Assainissement ou Hygiène) ;
- étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 5 minimum (Master2, Master Spécialisé, etc.) dans un domaine lié au secteur WASH ;
- ingénieurs Génie Civil ou ingénieurs Eau et Environnement.

Pour en savoir plus, consulter le site web du 2iE : [www.2ie-edu.org](http://www.2ie-edu.org)

### **3. Les Dossiers de candidature :**

Les formulaires du dossier d'inscription pour les concours ITS et ISE sont disponibles à la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DNESRS).

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une copie certifiée du baccalauréat ou diplôme reconnu équivalent ;
- un certificat de scolarité ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- pour les professionnels une autorisation du service employeur ;
- trois photos d'identité en couleur.

Au niveau national, les dossiers dûment remplis sont déposés à la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DNESRS).

#### **4. Les Dates de dépôt du dossier et de l'organisation des concours :**

La date limite d'inscription dans les centres d'examens est le **31 janvier** de l'année du concours. Les concours se tiennent chaque année au **mois d'avril**. Chaque concours s'étend sur trois jours.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site web du CAPESA : [www.ensea.fr /capesa/concours /concours.htm](http://www.ensea.fr/capesa/concours/concours.htm)

**NB : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique peut contribuer à la préparation des futurs candidats aux différents concours, en organisant des cours de mise à niveau.**